

MESSAGE DU SECRETAIRE-TRESORIER EXECUTIF
DE LA SECTION CANADIENNE DE L'APC

L'Association parlementaire de l'Empire a été fondée en 1911 et notre première section canadienne a vu le jour en 1912. En 1948, l'Association a changé de nom et a adopté celui d'Association parlementaire du Commonwealth, qu'elle porte actuellement. En 1949, l'année où Terre-Neuve s'est jointe à la Confédération canadienne, une section de l'APC fonctionnait dans chacune des provinces et des sections auxiliaires ont été créées dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon au cours des années 70.



Lorsque je suis entré au service du secteur parlementaire à Ottawa, des conférences régionales annuelles étaient déjà tenues tour à tour par nos sections et, au cours des années, la région canadienne de l'APC, comme l'Association mère, a accompli de grands progrès. Ainsi, des règlements concernant les conférences ont été établis au cours des années 60 et au début des années 70, ce qui a entraîné en 1975, l'adoption d'une constitution permanente pour la section canadienne tout entière. L'année suivante, une formule de partage des coûts a été établie afin de fournir une base financière solide permettant à la section canadienne de fonctionner sans difficultés et d'entreprendre des projets exigeant une planification financière à long terme.

En 1973, nos activités régionales ont pris une nouvelle dimension lors du premier colloque régional sur les pratiques et procédures parlementaires. Cet événement

marquant a été suivi d'autres qui ont toujours remporté un aussi grand succès. La Conférence de Québec sur le système parlementaire britannique, qui a lieu cette année, sera peut-être le point de départ d'une tendance nouvelle et intéressante entraînant la tenue de futurs colloques dans une assemblée législative canadienne autre que le Parlement à Ottawa. Il faut également signaler en 1978, une autre initiative nouvelle et importante; en effet, la première d'une série de conférences parlementaires de l'Atlantique, a eu lieu à la Chambre de l'Assemblée à Saint-Jean (Terre-Neuve), à laquelle ont participé des délégations des diverses provinces de l'Atlantique. Le programme d'échange de visites entre les diverses sections a aussi obtenu un franc succès dans le cadre de nos travaux régionaux et je suis certain que nos parlementaires en ont tiré profit.

Nous avons déjà nos traditions et il n'y a aucun doute que nos travaux sont importants du fait qu'ils représentent le seul véhicule permettant aux parlementaires partout au Canada de se rencontrer régulièrement. Mais ce n'est pas suffisant, puisque seul un nombre restreint de nos législateurs peuvent profiter de cette occasion chaque année. C'est pourquoi cette Revue régionale canadienne devrait contribuer à rapprocher les membres de nos sections et à faire connaître et apprécier leur travail. Personnellement, je suis certain que cette nouvelle initiative - la Revue de la région canadienne - constitue un grand pas vers la réalisation de notre objectif commun qui est d'accroître le rôle de l'APC.